



Puis je reclamer un loyer a mon ex compagnon

Par **yvonne64**, le **09/11/2009** à **18:03**

Bonjour,

J ai achete une maison en fevrier 2008 en indivision avec mon ex compagnon. 2 mois apres nous nous sommes séparés. Depuis la maison est en vente; je vis dans un autre appartement et il m'est tres difficile d'assumer le credit de la maison et mon loyer. J ai demarche toutes les banques et aucune ne veut me faire un rachat de credit pour eventuellement baisser la mensualite et alléger mes charges. Mon ex ne veut pas louer la maison me donnant des arguments ridicules...Seulement je suis toute seule dans ce combat depuis 1 an et demi et je n en peux plus. Je dois vendre mon véhicules pour rembourser mes ex beaux parents qui nous avaient avancer l argent du notaire...J ai entendu dire que je pouvais lui reclamer un loyer du fait que je ne vis plus dans la maison alors que lui oui; Est ce possible et sous quelles conditions? Est ce que vous voyez d'autres solutions à mon probleme? Aidez moi s'il vous plait

Par **jeetendra**, le **09/11/2009** à **19:04**

[fluo]Maison Du Notariat [/fluo]1 Rue Alfred De Vigny,
64000 Pau (Pyrénées-Atlantiques)
Tél.: 0559803318

[fluo]Conseil départemental d'accès au droit 64[/fluo]
3 rue Faget de Baure - 64000 Pau

Tél./fax: 05 59 98 07 65

Bonsoir, vous êtes confronté aux affaires de l'indivision, contactez la Maison du Notariat, le cdad à Pau, pour une consultation juridique afin de faire le point, trouver une issue, courage à vous, bonne soirée.